

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel d'Astra fabrique de pignons, Marius Charpiloz**, à Bévillard, allouer des secours ou des contributions au personnel, employé ou ouvrier, travaillant ou ayant travaillé dans l'entreprise 'Astra fabrique de pignons' etc., fondation (FOSC no 180 du 19. 09. 1997, p. 6909). Nouveau nom: **Fonds de prévoyance en faveur du personnel d'Astra fabrique de pignons, Marius Charpiloz en liquidation**. Nouvelle autorité de surveillance: office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF). La fondation est dissoute par décision du 13.02.2002 de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF). Personne et signature radiée: Charpiloz, David, de Bévillard, à Aesch BL, président, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Niederhäuser, Paul, de Wattenwil, à Sorvilier, liquidateur, avec signature collective à deux [précédemment: membre, avec signature collective à deux avec le président]; Romy, Maurice, de Sorvilier, à Bévillard, liquidateur, avec signature collective à deux [précédemment: membre, avec signature collective à deux avec le président]; Stucki, Bernard, de Diemtigen, à Moutier, liquidateur, avec signature collective à deux.

Journal no 898 du 27.03.2002
(00410724 / CH-073.7.003.887-6)